

Les différentes étapes de la procédure VAE

Information Orientation		
Accueil	La cellule VAE de la Faculté des sciences d'Orsay accueille les demandes de VAE tout au long de l'année sur l'adresse vae.sciences@universite-paris-saclay.fr .	Plaquette VAE Procédure VAE Catalogues formations
Conseil	Afin de pouvoir conseiller le candidat au mieux nous avons besoin de connaître son parcours et sa motivation. C'est la raison pour laquelle nous demandons le CV détaillé et la lettre argumentant la demande , à retourner avec la fiche contact téléchargeable sur le site. Un entretien avec la cellule VAE est proposé au candidat afin de : <ul style="list-style-type: none"> • De vérifier que la VAE est le dispositif le mieux adapté à son projet personnel et professionnel • D'identifier le diplôme le plus en rapport avec ses acquis • D'initier une recherche de financement de la prestation VAE. 	Fiche contact +CV + lettre de motivation détaillée Entretien téléphonique
Orientation	Si le projet n'est pas défini à ce stade (quel projet professionnel et/ou personnel, quelle certification), il est utile au préalable de solliciter un entretien conseil gratuit : <ul style="list-style-type: none"> • Auprès d'un Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP) : définition du projet professionnel, recherche d'un financement. Pour en savoir plus : https://www.mon-cep.org/ • Auprès d'un conseiller d'une antenne conseil en VAE : aide à l'identification d'une certification en lien avec l'expérience. 	Rendez-vous CEP Antenne Conseil VAE
Recevabilité		
Dossier de recevabilité	A la suite d'un premier échange avec le candidat, si le projet est cohérent, la cellule VAE lui transmet le dossier de recevabilité CERFA avec les consignes propres à la faculté des sciences. Le candidat constitue son dossier de recevabilité et le transmet à la cellule VAE qui en vérifie sa complétude et le remet au responsable du diplôme.	Dossier CERFA + consignes (transmis par la cellule VAE)
Faisabilité	Le responsable du diplôme étudie le dossier de recevabilité . Dans les 2 mois qui suivent, le responsable du diplôme émet un avis favorable ou défavorable pour la poursuite de la démarche VAE par le candidat. Il a toute latitude pour demander des pièces complémentaires, planifier un entretien avec le candidat.	Avis de faisabilité

Financement et contractualisation		
Financement	La cellule VAE peut conseiller le candidat VAE sur les modes de financements possibles . Elle prépare le montage du dossier financier .	Fiche financements VAE
Contractualisation	Pour tout engagement dans la démarche de VAE, une convention ou un contrat est alors établi en fonction du financement obtenu. La cellule VAE remet au candidat son planning individuel de parcours VAE.	Contrat VAE Planning individuel
Inscription	L'inscription administrative au diplôme est réalisée à ce stade. La cellule VAE transmet un dossier d'inscription simplifié que le candidat doit compléter et retourner au service de scolarité .	Dossier d'inscription simplifié
Accompagnement à la réalisation du dossier et à l'entretien avec le jury VAE		
Accompagnement méthodologique	<p>Atelier 1</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la procédure VAE et des attentes universitaires Plan du dossier de VAE Méthodologie pour la description du parcours de formation, du parcours de formation continue, du parcours professionnel et du parcours extra-professionnel. Sensibilisation au choix d'une ou deux missions à développer. <p>Atelier 2 : Relecture des travaux de rédaction du parcours + méthodes associées.</p> <p>Atelier 3 : Préparation au passage devant le jury</p>	<p>Fiches méthodologiques VAE remises par la cellule VAE lors des ateliers</p> <p>Productions écrites du candidat</p> <p>Diaporama du candidat</p>
Accompagnement disciplinaire	<p>L'accompagnement disciplinaire, qui débute généralement après le premier atelier, a pour rôle de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valider le choix d'1 ou 2 missions prof. les plus en adéquation avec le diplôme demandé. Effectuer une relecture, un suivi et des retours critiques constructifs sur la rédaction du dossier VAE. Aider le candidat à extraire et valoriser ses compétences les plus en lien avec les attentes du diplôme. Préparer l'entretien avec le jury : présentation orale de 20' (licence) ou 30' (master) suivi d'un échange avec le jury. Conseiller sur le diaporama et la répétition orale. <p>L'accompagnateur disciplinaire propose un calendrier d'accompagnement avec des points d'étapes et des échéances pour l'avancée de la rédaction ainsi que pour la préparation au passage devant le jury VAE en fonction d'une date prévisionnelle de jury VAE. Ce calendrier sera adapté au fur et à mesure de la progression.</p>	<p>Fiche d'accompagnement complétée par l'accompagnateur disciplinaire</p> <p>Productions écrites du candidat</p> <p>Diaporama du candidat</p>

La Validation

<p>Le jury VAE</p>	<p>Les jurys se déroulent entre juin et septembre.</p> <p>Le jury VAE, composé d'enseignants et de professionnels, se prononce au vu du dossier et de l'entretien pour une validation totale ou partielle du diplôme demandé. Il rend sa décision à l'issue de la présentation orale du candidat.</p> <p>Le candidat transmet son dossier VAE aux membres du jury 3 semaines avant la date fixée de l'entretien oral.</p> <p>Le candidat dispose d'un temps défini (selon la nature du diplôme) pour présenter son dossier VAE à l'oral et répondre aux questions du jury.</p>	<p>Composition de jury VAE (réalisé par le responsable du diplôme)</p> <p>PV de Jury</p> <p>Dossier VAE du candidat Présentation orale (pps) du candidat</p>
<p>Validation partielle</p>	<p>En cas de validation partielle, le jury indique au candidat l'étendue de la validation accordée et les modalités pour obtenir les éléments manquants ("la prescription"). La cellule VAE accompagne le candidat dans la suite de la procédure.</p>	<p>Prescription</p>
<p>Diplomation</p>	<p>La présidente de l'Université Paris-Saclay notifie la décision du jury au candidat. Le candidat reçoit sa notification de décision relative à sa diplomation dans le mois qui suit la présentation orale. Le diplôme est généralement disponible à partir du mois de mars de l'année suivant le jury.</p>	<p>Notification de la décision de jury (remise au candidat par la cellule VAE)</p> <p>Diplôme</p>